



## VAL D'OISE ENVIRONNEMENT

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

Siège administratif: chez Bernard LOUP, 19 allée du Lac 95330 Domont  
tél et fax 01 39 35 00 50

Le 18 février 2020

### **Avis de Val d'Oise Environnement Concertation sur le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie**

L'union d'associations Val d'Oise Environnement (VOE) est une association loi 1901, dont le but est la sauvegarde de l'environnement sur le territoire du département du Val-d'Oise. Elle est titulaire d'un agrément départemental au titre de la protection de l'environnement par arrêté préfectoral. VOE est membre de France Nature Environnement-Ile-de-France (FNE IdF).

VOE est signataire de deux contributions :

- Sur les continuités écologiques, cosignée par des associations environnementales et cynégétiques implantées en Picardie et en Ile-de-France.
- Sur l'intérêt du projet et le tracé, cosignée avec la fédération du Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise (ROSO).

VOE tient à souligner que par ces deux contributions, la société civile exprime des positions de territoire indépendantes des limites administratives départementales ou régionales.

VOE déplore que l'affrontement entre élus du Val d'Oise et de Picardie ait laissé le champ libre à SNCF Réseau pour choisir sans débat le tracé le plus court et le moins cher, laissant de côté la recherche du meilleur service rendu et du moindre impact.

VOE exprime son incompréhension sur le projet de mise en service deux TGV/jour entre Amiens et l'aéroport Paris-CDG pour un gain de temps de 5 minutes, sauf la fierté de dire que la gare d'Amiens est desservie par le TGV. Absurde !

Deux TER de plus, Amiens Roissy, rendraient un meilleur service.

Cette contribution de VOE porte sur l'accessibilité à l'aéroport de Roissy et sur les prévisions de trafic du projet.

#### **L'accessibilité à Roissy : deux idées fausses**

**« Pour améliorer le taux d'emploi à Roissy de la population active locale il faut une ligne de train » :**  
C'était l'argument et ça reste pour certains l'argument justifiant la revendication du barreau de Gonesse. S'il est juste de regretter que le grand nombre d'emplois de l'aéroport de Roissy ne profite pas suffisamment aux communes proches de Roissy, il faut en comprendre les raisons. L'absence de ligne de train reliant une commune à la plateforme ne change rien. Ainsi Aulnay-sous-Bois directement reliée à Roissy par le RER B a le même taux d'emploi de sa population active sur la plateforme que Gonesse qui est sur le RER D ne passant pas par Roissy.

Seulement 5,6 % de la population active des communes proches de Roissy travaille sur la plateforme. La raison en est que Roissy n'est pas une ville centre offrant l'ensemble de la palette des métiers d'une ville, mais un aéroport avec une palette étroite de métiers, ce qui oblige à une aire de recrutement très étendue sur les deux régions Ile-de-France et Hauts-de-France.

**« Pour aller de Gonesse, Louvres... à Roissy il faut passer par Paris » :**

C'est vrai en RER, mais l'offre de transport en commun ne se limite pas au RER. Selon la densité de population et selon les besoins de déplacement, il y a le tram, les bus ou le transport à la demande.

Ainsi pour aller de Louvres à Roissy il faut 63 minutes en RER, mais il existe le bus R2, Louvres Roissy en 18 minutes avec une fréquence de 2 bus par heure de 6h à 21h et pour un tarif très inférieur. La demande des habitants de l'Est du Val d'Oise s'est clairement exprimée lors des réunions de concertation portant sur le sujet : amélioration de la desserte en radiale du RER D et renforcement des dessertes bus (extension des plages horaires, fréquence, création de lignes de transport à la demande type Filéo...).

Un arrêt du projet de TER Roissy-Picardie seulement à Fosses ne rendrait service qu'à quelques voyageurs/salariés car leur direction principale est Paris, mal desservi par le RER D. Pour les habitants des autres villes du Nord du Val d'Oise, remonter vers Fosses pour accéder à un TER ne peut être qu'une solution de dépannage.

D'autre part il n'a jamais été annoncé quel serait le tarif du trajet Fosses/Roissy

**Le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie ne répond que très faiblement à la demande des habitants pour l'amélioration de leurs besoins de déplacements.**

**Prévision de trafic**

Contrairement à une ville centre, le fonctionnement de l'aéroport encourage l'usage de la voiture individuelle : importance du nombre d'emplois à horaires décalés, 24h sur 24 et 7 jours sur 7 ; facilité de stationnement pour les salariés ; indemnité kilométrique de transport ; difficultés de déplacement sur l'aéroport entre la gare et les lieux d'emploi ; absence de circulations douces ; condition d'embauche fréquente nécessitant de disposer d'un véhicule. Ainsi les salariés disposant d'un véhicule se reporteront très faiblement vers une offre de transport en commun contrairement aux salariés travaillant vers Paris ou la petite couronne.

Selon les présentations lors de la concertation, la prévision est de 12 000 à 13 000 voyageurs/jour. Voyageurs ou voyages ? Sachant qu'un touriste fait un seul trajet, aller ou retour dans la journée mais qu'un salarié fait deux voyages, aller et retour, dans la journée. Cette prévision est faible pour une ligne de train régulière.

Admettons qu'il s'agit de voyages et non de voyageurs. 12 000 voyages/jour dont 1/3 de report modal depuis la route soit 4 000 voyages ou 2 000 salariés dont 1/3 de nouveaux usagers soit 670 (report modal depuis la route).

Aucune précision n'est donnée sur l'état actuel de l'organisation des transports en commun pour se rendre à Roissy, ni sur leur fréquentation, ni comment le projet s'insère dans le service existant ni sur les évolutions dans son organisation qui accompagneront le projet.

**VOE doute de la prévision de trafic et de la part du report modal prévue.**

Pour VOE  
Le président  
Bernard Loup